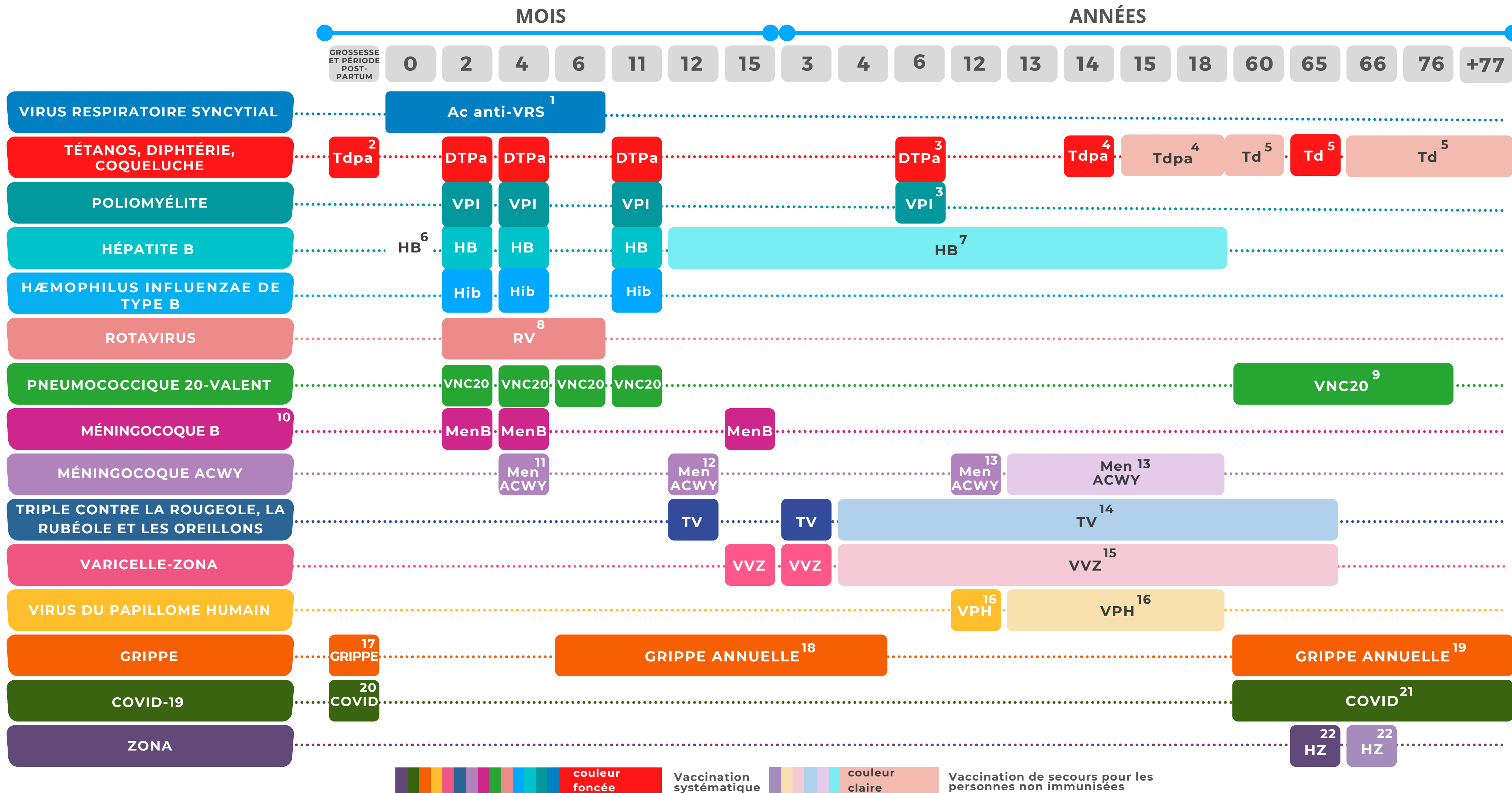


# CALENDRIER SYSTÉMATIQUE DES VACCINATIONS ET DES IMMUNISATIONS

# 2025

# ANDALOUSIE, ESPAGNE

Date de mise à jour: Février 2025



**1. ANTICORPS MONOCLONAL ANTI-VRS (virus respiratoire syncytial) (nirsevimab, Beyfortus®)** : pendant la saison du VRS (d'octobre à mars), une dose est recommandée pour les nouveau-nés : Ceux qui sont nés entre le 1er avril et le 30 septembre (avant la saison des VRS) recevront du nirsevimab à partir de la dernière semaine de septembre. Ceux qui sont nés entre le 1er octobre et le 31 mars (avant la saison des VRS) recevront du nirsevimab le plus tôt possible après la naissance. **2. TÉTANOS-DIPHTÉRIE-COQUELUCHE (Tdpa ; Boostrix®)** : une dose à chaque grossesse à partir de la 27e semaine de grossesse, mais de préférence à la semaine 27 ou 28. **3. TÉTANOS-DIPHTÉRIE-COQUELUCHE-POLIOMYÉLITE (DTPa-VPI ; Tetraxim®)** : une dose à 6 ans (nés en 2019). Rattrapage pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2017, qui ont reçu un schéma 2+1 (2, 4 et 11 mois). Les enfants nés avant 2017 (qui ont reçu un schéma 3+1 : 2, 4, 6 et 18 mois) qui n'ont pas encore reçu la dose de Tdpa à l'âge de 6 ans recevront une dose de vaccin Tdpa sans polio (Boostrix®). **4. TÉTANOS-DIPHTÉRIE-COQUELUCHE (Tdpa ; Boostrix®)** : une dose à 14 ans (nés en 2011) pour ceux qui n'ont pas reçu de Tdpa à partir de 10 ans. Rattrapage avec une dose pour ceux qui n'ont pas reçu de Td ni de Tdpa à 15-18 ans à partir de 10 ans. Cette mesure entrera en vigueur à partir du 1er mars 2025. **5. TÉTANOS-DIPHTÉRIE (Td ; Diftavax®)** : vérifier le statut vaccinal avant de commencer ou de terminer la primo-vaccination par le Td chez les adultes. Si nécessaire, la vaccination par le Td sera poursuivie jusqu'à l'administration de 5 doses. Une dose est recommandée à l'âge de 65 ans pour les personnes ayant reçu 5 doses pendant l'enfance et l'adolescence. **6. HÉPATITE B** : chez les nouveau-nés de mères atteintes d'hépatite B (AgHBs+), la première dose doit être administrée dans les 24 premières heures de vie (de préférence dans les 12 premières heures), en même temps que l'immunoglobuline anti-HB. Si la mère a un AgHBs inconnu et que les résultats ne sont pas disponibles dans les 24 heures de vie, le nouveau-né recevra également une dose de vaccin contre l'hépatite B. Dans tous les cas, le schéma standard de vaccin hexavalent sera toujours poursuivi : 2, 4 et 11 mois. **7. HÉPATITE B** : chez les personnes non vaccinées auparavant, jusqu'à l'âge de 18 ans, avec un schéma de 3 doses (0, 1 et 6 mois). **8. ROTAVIRUS (attribution de la préparation commerciale en attente)** : débutera au second semestre 2025. Le début de la primo-vaccination sera annoncé ultérieurement. Schéma en attente de la préparation finalement sélectionnée. **9. PNEUMOCOCCIQUE CONJUGUÉ 20-VALENT (VNC20 ; Prevenar 20®)** : une dose à toutes les personnes nées entre le 1er janvier 1949 et le 31 décembre 1965 qui n'ont pas reçu de VNC13, VNC15 ou VNC20 auparavant. Les nouvelles cohortes incluses (1949, 1950, 1965) commenceront à être administrées à partir du 1er mars 2025. **10. MÉNINGOCOQUE B (MenB ; Bexsero®)** : pour les enfants nés à partir du 1er octobre 2021. **11. MÉNINGOCOQUE ACWY (MenACWY ; Nimenrix®)** : une dose à 4 mois. **12. MÉNINGOCOQUE ACWY (MenACWY ; MenQuadfi®)** : une dose à 12 mois. **13. MÉNINGOCOQUE ACWY (MenACWY ; MenQuadfi®)** : une dose aux adolescents de 12 ans (nés en 2013) et une dose de rattrapage aux adolescents de 13 à 18 ans, qui n'ont pas reçu au moins une dose de méningocoque ACWY (Nimenrix®, MenQuadfi® ou Menveo®) à partir de l'âge de 10 ans. **14. VACCIN ROR (rougeole, oreillons et rubéole) (TV ; M-R-V-VaxPro®)** : la vaccination de rattrapage est recommandée pour les personnes de moins de 65 ans (de préférence celles nées à partir de 1978) sans antécédents de vaccination ni antécédents connus de rougeole. Schéma de 2 doses avec un intervalle minimum de 4 semaines. Il est contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées. **15. VARICELLE (VVZ ; Varivax®)** : la vaccination de rattrapage est recommandée chez les personnes de moins de 65 ans sans antécédents de vaccination ni preuve d'antécédents de varicelle. Stratégie programmée de rattrapage à 12 ans. Schéma de 2 doses avec un intervalle minimum de 4 semaines (de préférence 8 semaines). Chez l'adulte, un test sérologique de la varicelle (IgG) sera effectué s'il n'y a pas d'antécédents de maladie ou de vaccination. Il est contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées. **16. VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN (VPH ; Gardasil9®)** : schéma d'une dose pour les filles et les garçons de 12 ans (nés en 2013) et rattrapage d'une dose pour les filles et les garçons de 13 à 18 ans qui n'auraient pas encore reçu de dose d'un vaccin contre le VPH (Cervarix®, Gardasil® ou Gardasil9®). **17. GRIPPE** : une dose est recommandée pendant n'importe quel trimestre de la grossesse ou pendant les 6 premiers mois du post-partum, pendant la campagne annuelle de vaccination contre la grippe. **18. GRIPPE ANNUELLE** : une dose est recommandée à toutes les personnes âgées de 60 ans ou plus, pendant la campagne annuelle de vaccination contre la grippe. **19. GRIPPE ANNUELLE** : une dose est recommandée à toutes les personnes âgées de 60 ans ou plus, pendant la campagne annuelle de vaccination contre la grippe. **20. COVID-19** : une dose est recommandée à n'importe quel trimestre de la grossesse ou pendant les 6 premiers mois du post-partum. **21. COVID-19 annuel** : une dose est recommandée à toutes les personnes âgées de 60 ans ou plus. **22. ZONA (HZ ; Shingrix®)** : le schéma recommandé est de 2 doses, avec un intervalle minimal de 2 mois, pour toutes les personnes âgées de 65 ans (nées en 1960). Rattrapage pour les personnes nées en 1959 non vaccinées. La cohorte de 1960 commencera à partir du 1er mars 2025.

**VRS**: Anticorps monoclonal (mAb) contre le virus respiratoire syncytial.  
**Tdpa**: Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche acellulaire à faible charge ou de type adulte.  
**DTPa**: Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche acellulaire à haute charge ou de type infantile.  
**Td**: Vaccin contre le tétanos et la diphtérie de type adulte.  
**VPI**: Vaccin contre la poliomyélite inactivé.  
**HB**: Vaccin contre l'hépatite B.  
**Hib**: Vaccin contre l'hémophilus influenzae de type b.  
**RV**: Vaccin contre le rotavirus.  
**VNC20**: Vaccin conjugué pneumococcique 20-valent.  
**MenB**: Vaccin contre le méningocoque du sérotype B.  
**MenACWY**: Vaccin conjugué contre le méningocoque des sérotypes A, C, W et Y.  
**TV**: Vaccin triple contre la rougeole, la rubéole et les oreillons.  
**VVZ**: Vaccin contre le virus varicelle-zona.  
**VPH**: Vaccin contre le virus du papillome humain.  
**HZ**: Vaccin contre zona.